

**GEOGRAPHIE THEME 1 - SOCIETES ET ENVIRONNEMENTS : DES EQUILIBRES FRAGILES**

**QUESTION 2 - LA FRANCE : DES MILIEUX VALORISES ET PROTEGES (3h)**

QUESTIONS	MISE EN ŒUVRE
<b>Question spécifique sur la France</b>  La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.	En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.

**OBJECTIFS METHODOLOGIQUES**

Présenter un document en géographie / Lire un croquis de géographie  
Maîtrise des repères géographiques (foyers de peuplement, milieux, etc.)  
Croiser des documents pour mettre en œuvre un raisonnement géographique  
(localiser, mettre en relation, identifier des contraintes et des ressources, etc.)  
Méthodologie du croquis niveau 1 : le langage cartographique  
(choisir et appliquer des figurés, compléter une légende à trous)  
Réaliser une production graphique simple (schéma bilan d'analyse : choix de figurés)  
Maîtriser les repères spatiaux sur la France : croquis villes, montagnes, etc.

**(H1)**

**INDIQUER DATE ET MODALITE DE L'EVALUATION**

➔ **CONTROLE FINAL DE THEME (Q1 + Q2)** = Connaissances (notions, localisations, etc.) + questions sur document (présenter / citer) + **LÉGENDE DE CROQUIS A COMPLÉTER** (1h)

**ACCROCHE** = 3 photographies (parc national de la Réunion + incendie dans le Var + étang de Berre)



➔ (rappel) : **MILIEU** = ensemble des caractéristiques naturelles - climat, relief, végétation, ressources, etc. - qui influencent les sociétés.

Comme en témoignent ces 2 photographies, **la France compte une grande diversité de milieux** (ici : milieu montagnard tropical de la Réunion, milieu littoral méditerranéen du Var, etc.), qui se remarque par la variété des paysages hexagonaux, qu'ils soient métropolitains ou ultramarins.

Ces milieux sont, depuis longtemps, **fortement exploités et aménagés** par les sociétés, parfois à l'excès, ce qui a pu les fragiliser (cf. **INCENDIE DANS LE VAR**). Tout l'enjeu actuel est de trouver un **point d'équilibre** entre la **VALORISATION** des milieux ... et leur protection (cf. **PARC DE LA REUNION**).

**PROBLÉMATIQUE - Comment valoriser les milieux en France tout en les protégeant ?**

## I/ DES MILIEUX RICHES, FORTEMENT VALORISES

### A - La diversité et la richesse des milieux français

→ **DIVERSITE DES MILIEUX** (projection croquis p. 68 manuel Hatier) : *DESCRIPTION RAPIDE*

- La **FRANCE METROPOLITAINE** se situe en zone tempérée (températures modérées et précipitations suffisantes). Elle présente presque **tous les milieux tempérés possibles** : océanique à l'ouest, semi-continentale à l'est, méditerranéenne au sud et en Corse, etc. De plus, ses **reliefs sont variés** : à l'ouest d'une ligne Biarritz-Metz prédominent les plaines et les bas plateaux (2/3 du territoire) ; à l'est les hauts plateaux et les montagnes (d'où la présence des milieux montagnards).

- La **FRANCE ULTRAMARINE** est composée essentiellement d'**îles tropicales**, au **relief accidenté** (voire volcanique). A l'exception de la Guyane, vaste plaine forestière de climat équatorial.

→ **LES POTENTIALITES DES MILIEUX** : Carte p. 68 + réflexion des élèves : « Quelles sont les diverses potentialités du territoire français ? » = les « richesses » naturelles valorisables... [ORAL]

- **Sols fertiles + climat assez humide** = favorise l'agriculture. Les terres agricoles recouvrent 54% du territoire. La variété des climats et reliefs permet une **diversité des cultures** : **1<sup>er</sup> en Europe**.

- **Cours d'eau + littoraux venteux + ensoleillement (sud)** = potentiel d'énergies renouvelables.

- Position à l'**extrémité ouest de l'Eurasie** : ouverture sur le monde (commerce).

- Nombreuses vallées fluviales : servent de couloirs majeurs de circulation.

- **Littoraux nombreux (5.500 km) et présence ultramarine** = vaste zone économique exclusive occupant environ 11 millions de km<sup>2</sup> (**2<sup>ème</sup> ZEE** au monde) + favorise la **pêche** : **3<sup>ème</sup> en Europe**.

- **Diversité de milieux**, de paysages et de climat (enneigé en montagne, ensoleillé au sud et à l'ouest) : favorisent le tourisme national et international. => **1<sup>ère</sup> destination** touristique mondiale.

## **CROQUIS BILAN - REPERES SPATIAUX SUR LA FRANCE + VARIETE DES MILIEUX**

→ Fond de croquis distribué, à compléter à la maison

### B - Des milieux fortement valorisés

Pour valoriser les nombreuses potentialités des **milieux**, ceux-ci ont été **anthropisés**, c'est-à-dire aménagés pour les mettre en valeur. De ce fait, les sociétés les ont profondément transformés :

→ **DIAPO : Photographies** (cf. contenu ci-dessous) : [ORAL COLLECTIF] : « Quelles marques d'anthropisation sont inscrites dans ces paysages ? Quels en sont les objectifs ? »

- dès l'antiquité et le moyen-âge : **déboisements, plantations de haies, creusement de fossés...** pour favoriser la mise en culture des terres. Plus récemment (XX<sup>ème</sup> siècle) on a assisté à une **spécialisation des régions** dans des productions spécifiques (ex : blé dans le bassin parisien, vignobles autour de Bordeaux, etc.), ce qui **transforme les paysages** => pour accroître la production.

- **développement de zones industrielles** (ex : nord et nord-est de la France), création de **ZIP** sur les littoraux (ex : Dunkerque) => pour accroître la production et les échanges commerciaux.

- **aménagement des littoraux** (stations balnéaires) et des **massifs montagneux** (stations de sport d'hiver) => d'anciens milieux contraignants sont aménagés pour le tourisme.

- **urbanisation + modernisation des réseaux de transport** => pour accélérer les échanges et faciliter les mobilités, et accueillir la population attirée par les emplois et les services.

→ **BILAN CROQUIS p. 69 - La France ne compte plus de milieux véritablement « naturels »**

(H2)

→ QUESTIONS ORALES AUX ELEVES

**TRANSITION** - *Nous avons vu que les milieux français, métropolitains ou ultramarins, sont fortement valorisés par les sociétés. Avec quelles conséquences ?*

## II/ LES CONSEQUENCES DE LA VALORISATION DES MILIEUX

A - Des milieux fragiles et dégradés

→ **DIAPO Carte pollutions page 73 + schéma anthropisation** [simple commentaire]

La mise en valeur des milieux naturels français concerne l'ensemble du territoire. Là où elle la plus marquée, elle entraîne des dégradations importantes :

- **L'agriculture intensive et l'élevage** provoquent des pollutions des sols et de l'eau (pesticides, déjections d'animaux riches en nitrates, etc.), mais aussi l'érosion (*dégradation de la surface terrestre, qui perd de la matière*). Ex : pollution d'algues vertes sur les plages de Bretagne.
- Le **tourisme de masse** modifie fortement les paysages et bouleverse des écosystèmes.
- **L'urbanisation** et la construction de grandes **infrastructures de transport** polluent l'air, l'eau, les sols, et menacent la **BIODIVERSITE** (diversité des êtres vivants d'un milieu).

→ Comment, concrètement, la valorisation dégrade-t-elle des milieux ? => **TEXTE 5 p. 65 : les élèves transforment ce texte en schéma de synthèse (organigramme)**

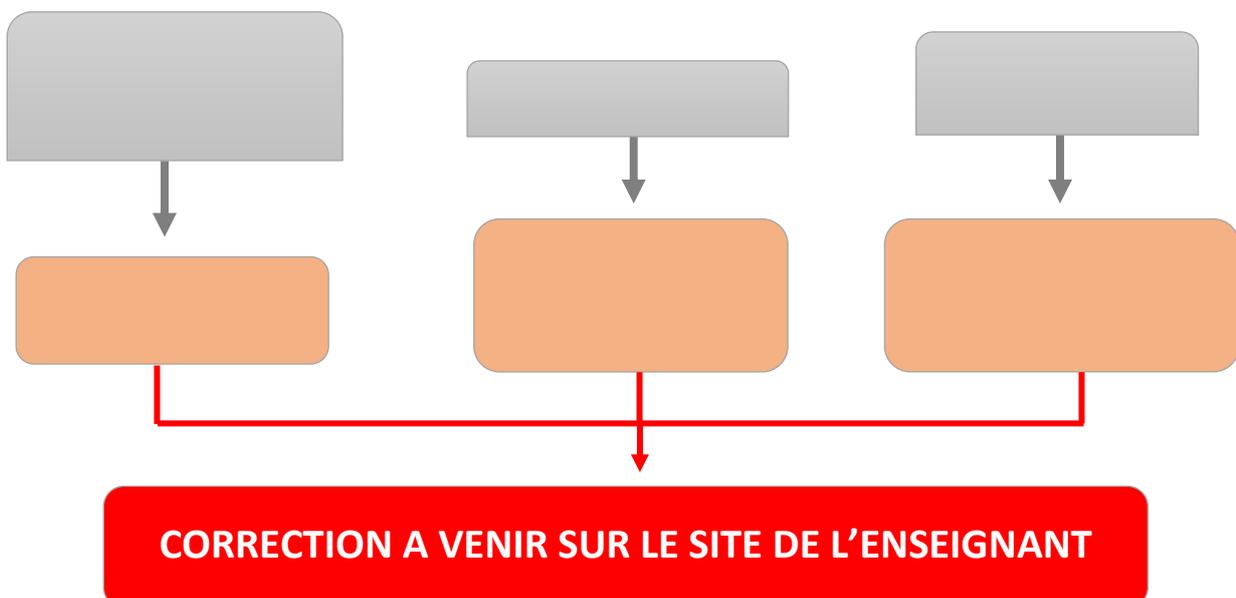
### METHODE

1<sup>ère</sup> étape : Lister les éléments à faire apparaître (et regrouper ceux qui vont ensemble)

2<sup>ème</sup> étape : Mettre en relation les éléments, selon un ordre logique, en les enrichissant de ses connaissances et de sa réflexion

3<sup>ème</sup> étape : Si besoin : légender le schéma (couleurs des flèches, formes des cases, etc.).

### SCHEMA - LA DEGRADATION DES MILIEUX AQUATIQUES



## B - Des risques aggravés par l'action humaine

**Carte « Aléas » page 73 + carte de la Réunion page 61 → [ORAL voire écrit] A quels risques naturels sont exposés les milieux français ? Lesquels sont les plus soumis aux aléas naturels ? Comment les sociétés aggravent-elles les risques en France ?**

→ **LES RISQUES NATURELS** : [DIAPO SCHEMA 1 p. 73] : les **2/3 des communes françaises** sont exposées à au moins l'un de ces risques :

- **risques climatiques** : inondations (le principal : 25% des Français y sont exposés), tempêtes, avalanches, cyclones en outre-mer, etc.

- **risques telluriques** : séismes, éruptions volcaniques, tsunamis, etc.

LOCALISATION - Les **territoires ultra-marins** (climat tropical) ainsi que le **sud-est de la France** sont les espaces qui cumulent le plus d'aléas naturels, et sont les plus exposés aux risques.

APPORT - Les catastrophes d'origine naturelle ont un **coût important**. Ex : ouragan Irma sur les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy (petites Antilles) en 2017 = 11 morts et 1,9 milliard d'euros de dégâts / inondations dans les Alpes Maritimes en 2020 = 19 disparus et 1,7 milliards d'euros de dégâts.

## → **DES RISQUES AGGRAVÉS PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE**

- Le **changement climatique**, conséquence de l'activité humaine, augmente l'intensité des aléas climatiques (sécheresse, inondations, tempêtes, etc.).

- **L'activité humaine amplifie les risques** : ainsi les inondations sont rendues plus intenses par l'urbanisation (qui imperméabilise les sols) et la déforestation (↗ le ruissellement) = cf. **SCHEMA**. De même le tourisme dans le milieu méditerranéen y augmente le risque d'incendies.

- Les **sociétés génèrent des nouveaux risques** (technologiques), élevés dans les régions urbaines et industrielles : pollution (100.000 décès prématurés en 2020), explosion de site industriel, risque d'accident nucléaire (2/3 des français vivent à moins de 75km d'une centrale), etc.

**BILAN** - Les régions industrielles et urbaines (Île de France, vallée du Rhône, etc.) sont très vulnérables car cumulent des risques divers (technologies, inondations...) et de fortes densités.

## ACTIVITÉ FINALE

→ Sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr/> et sur l'ENT du lycée (PPMS) : **chercher les risques qui pèsent fortement sur le lycée Clémence Royer de Fonsorbes**. Les lister.

→ Sur le site <http://www.risques-affiches.info/generator.php> : réaliser **une affiche sur les risques au lycée** (pour la radio : chercher sur internet la fréquence de France BLEUE OCCITANIE). Trouver sur l'ENT le lien vers le **PPMS du lycée** et l'inclure dans la case « Dans votre établissement ».

UN DANGER. UNE ALERTE ? PRÊTS À FAIRE FACE ! AU LYCÉE Clémence Royer de Fonsorbes

Les éléments du PPMS du lycée sont accessibles à ce lien : <http://clémence-royer.entmp.fr/le-lycee/gestion-securite-restaurant/securite/mise-en-surete-ppms-6008.htm>

Pour en savoir PLUS S'INFORMER [risques.gouv.fr](http://risques.gouv.fr) [ecm.occitandie.com](http://ecm.occitandie.com)

ÊTRE VIGILANT [meteofrance.com](http://meteofrance.com) [volcans.gouv.fr](http://volcans.gouv.fr)

ÉDUIQUER [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr) [risques.marsupio.info](http://risques.marsupio.info)

VALORISER [bouclier.resilience.org/accueil](http://bouclier.resilience.org/accueil)

POUR ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES avec son réseau de personnes ressources [iffo-rme.fr](http://iffo-rme.fr) [ecolife.toulouse.fr](http://ecolife.toulouse.fr)

Avec le soutien des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Mer, de l'Éducation Nationale, de l'Intérieur et de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

**Risques naturels**

- Feux de forêt
- Tempêtes
- Retrait/gonflement
- Cyclone
- Aval d'un barrage
- Inondation
- Submersion marine
- Avalanche
- Cavités souterraines
- Éboulement glissement
- Volcanisme
- Séisme

**Risques technologiques**

- Transport MD
- Canalisation MD
- Installation classe
- Informez-vous
- Stockage souterrain MD
- Nucléaire
- Anciennes mariondes
- Soyez vigilant

Avec le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le PPMS prévoit, en fonction des risques (y compris intrusion), la mise à l'abri ou l'évacuation de toutes les personnes présentes dans l'établissement.

- Abritions-nous
- Écoutez la radio
- Respectons les consignes

0.5 France bleu Toulouse

Sauf demande contraire des autorités, les PARENTS ne doivent pas venir immédiatement chercher leurs enfants. Cela peut les mettre eux-mêmes en danger et gêner les secours.

**(H2)**

→ QUESTIONS ORALES AUX ELEVES

**TRANSITION** - *Nous avons vu que les milieux français sont fortement valorisés, ce qui contribue à les dégrader et à augmenter l'exposition aux risques. Comment protéger les milieux ?*

**III/ PROTECTION DES MILIEUX ET GESTION DES RISQUES**

**A - La protection des milieux**

En France, la protection des milieux est ancienne : la première date de **1882** (loi de reboisement des montagnes). Elle s'est accélérée dans la 2<sup>nd</sup>e moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, avec diverses mesures de protection :

→ **LA PROTECTION DES MILIEUX** (carte 2 p. 77 + vidéo « Parcs nationaux 2021 » 3') - **ORAL** :

- Où se situent les 11 parcs nationaux français ? Comment fonctionnent-ils ?
- Quels autres types de protection des milieux existent ?
- Quels types de milieux sont particulièrement protégés ?

→ Les PARCS NATIONAUX sont au nombre de **11** (*depuis 2019*) et couvrent **8% du territoire national**. Créés **à partir de 1960**, ils se situent dans les milieux montagnards de la métropole (1 dans les Pyrénées, 3 dans les Alpes), dans les milieux littoraux du sud-est (ex : Calanques), et dans les territoires ultramarins (ex : Réunion). Ils sont organisés autour d'un « cœur » où la **protection du milieu est optimale** (*tout impact humain y est prohibé : pique-niques, pêche, etc. : des gardes le surveillent*). Autour de cœur, les activités sont fortement réglementées, dans une optique de développement durable.

→ D'AUTRES PROTECTIONS existent : des **réserves naturelles** (env. 350), des **parcs naturels régionaux** (58) où la protection est moins stricte et favorise le développement économique, des **parcs naturels marins** (créés en 2006), etc. **APPORTE** - **Existent aussi des protections mises en place par l'Union européenne** comme le réseau d'aires naturelles **Natura 2000** (pour protéger des espèces animales et végétales qui ignorent les frontières : poissons, oiseaux, etc.).

→ Globalement, les milieux les plus protégés sont les plus vulnérables : ce **SONT LES MONTAGNES ET LES LITTORAUX**. **APPORTE** - D'ailleurs ces espaces sont aussi concernés par des lois spécifiques : la **loi Montagne (1985)** et la **loi Littoral (1986)** qui limitent l'extension des constructions.

**B - La prévention des risques**

**RAPPELS RAPIDE** (cf. Question 1) - **Carte 1 p. 76** [COMMENTAIRE DE L'ENSEIGNANT]

Elle s'effectue par différents moyens :

- **Information** de la population (campagnes de communication, exercices, etc.)
- **Cartographie** des risques (pour limiter les aménagements dans les zones à risques, limiter les dégâts) : depuis **1987** chaque commune doit se doter d'un **PPR** (adapté aux risques locaux).
- **Centres d'alerte et de surveillance** (activité sismique, risque nucléaire, pollution, etc.)
- **Organisation efficace des secours** en cas de catastrophe (*exercices réguliers, organisation des secours à l'échelon départemental : c'est le plan ORSEC*).

C - Les limites des actions de protection

**[MAGISTRAL RAPIDE]**

→ LA NECESSITE D'ASSOCIER DIFFERENTS ACTEURS :

- La gestion des risques nécessite de **coordonner des acteurs nombreux**. Par exemple le risque d'inondation ne connaît pas de frontières (le Rhin parcourt plusieurs pays). Les politiques demandent donc la coordination d'acteurs à toutes les échelles (cf. schéma 1 p. 79) : U.E., Etat, collectivités locales, etc. Cela renforce l'efficacité des politiques de gestion, mais **les rend aussi plus complexes à organiser**.

- La protection des milieux provoque des **tensions entre des acteurs** dont les **enjeux sont opposés** : les entreprises privées qui veulent exploiter les milieux, les associations qui veulent les préserver, l'Etat qui tente d'arbitrer et se retrouve souvent contesté par des citoyens eux-mêmes divisés. Ex : l'opposition régulière de citoyens à des projets de parcs éoliens (pourtant nécessaires pour préserver les ressources) : c'est le **NIMBY** (« *not in my backyard* »).

→ BEAUCOUP RESTE A FAIRE : Publié en **2014**, le dernier rapport sur l'état de l'environnement en France, s'il surligne des progrès, montre que les **politiques menées depuis 70 ans sont encore insuffisantes**, comme en témoigne cette série d'infographies (les élèves notent quelques infos).



**SCHEMA BILAN - LA PROTECTION DES MILIEUX EN FRANCE**

→ Explication sommaire sur ce qu'est la schématisation

→ Réflexion collective sur les choix de figurés

→ Les élèves le commencent : le finissent à la maison (*à main levée*)

**CONCLUSION**

La protection des milieux progresse en France. Elle peut être considérée comme une nouvelle forme de valorisation, car elle permet un nouveau type d'exploitation plus durable (tourisme responsable, etc.). Elle **implique différents acteurs**, aux objectifs parfois opposés (*priorité à l'exploitation économique VS priorité à la préservation*). Actuellement, **l'Etat se donne pour mission de proposer des politiques permettant de trouver un point d'équilibre** entre ces deux enjeux.